



CONSEIL GÉNÉRAL DE VILLARS-SAINTE-CROIX

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

Séance du 28 juin 2018

Présidence : M. Nicola Cassetta

Le Conseil général de Villars-Sainte-Croix

- vu le préavis municipal N° 9/2018 du 30 avril 2018 relatif à l'adhésion à la CISTEP (Commission intercommunale de la STEP de Vidy),
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

1. D'autoriser la Municipalité à adhérer à la CISTEP
2. D'autoriser la Municipalité à ratifier la Convention intercommunale relative à l'exploitation de la station d'épuration et de traitement des boues de l'agglomération lausannoise STEP d Vidy.

Ainsi délibéré en séance du 28 juin 2018.

Président

Nicola Cassetta



La Secrétaire

Anita Cochard